

Nicole LEBON
Adjointe au maire
Déléguée à la vie culturelle, sportive, associative, festive,
aux cérémonies, aux commémorations et au mémorial
Présidente de la commission extra-municipale patrimoine et culture



Le début du Moyen Âge moyen à Néoules (980-1100) et l'origine de son nom

Bien que de nombreux documents soient accessibles durant cette période, il est cependant très difficile de s'y retrouver tant la période est trouble. La Provence est le lieu d'un sérieux embrouillamin entre les différentes familles seigneuriales régnantes. Il m'a fallu plus de sept ans pour y comprendre quelque chose. Revenons au numéro précédent où la victoire en 972 des deux frères Roubaud et Guillaume sur les Maures qui occupaient la zone côtière de la région, a entraîné un partage des différents territoires occupés par ces Maures. Et Néoules une fois de plus s'est retrouvé au milieu de ce jeu de go.

En 949, le roi de Bourgogne Jurane et d'Allemagne, Conrad, établit son autorité sur le duché de Provence composé de 23 cités, Arles étant la capitale, et découpé en trois provinces ecclésiastiques : avec à leurs têtes les trois évêques principaux d'Arles, d'Aix et d'Embrun. Les cités sont reparties dans ces trois provinces. Arles comprend Toulon, Marseille, Avignon, Cavaillon, Carpentras, Orange, St-Paul (les Trois Châteaux), Vaison et Die soit dix cités. Aix contrôle Apt, Sisteron, Gap, Riez, Fréjus et Antibes, soit sept cités. Enfin Embrun, la moins puissante, à la main sur Nice, Vence, Glandevès, Senez et Digne soit six cités. Chacune de ces cités ont un évêque sous les ordres des trois évêques principaux et qui est aussi parfois le seigneur principal du lieu. La carte (figure 1) montre les limites en Basse Provence entre ces trois provinces. Néoules est sur la frontière entre Arles et Aix, et on a désormais la preuve que le village appartient à la province d'Arles depuis la découverte d'un fragment de pierre tombale romaine trouvé dans un mur de Châteaulin (réf 1) et non pas à la province d'Aix où se trouvent La Roquebrussanne et Garéoult (figure 2). Ainsi Néoules dépendait religieusement de l'évêque de Toulon qui lui-même dépendait de l'évêque d'Arles. On verra dans le prochain numéro que la situation était encore plus complexe.

Pour comprendre la suite des événements, il est nécessaire de se rapporter au tableau généalogique publié dans le précédent numéro. La Provence est bien divisée en trois

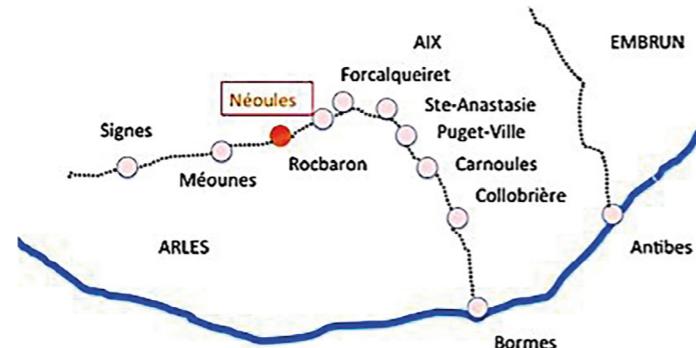


Figure 1 | Limites des trois provinces ecclésiastiques
© Histoire de Néoules T.1, Marc J. Ledoux

évêchés mais Conrad en donne la gouvernance à deux frères Boson, l'aîné, fait Comte d'Arles, et Guillaume Ier Comte d'Avignon, tous les deux fils d'un Roubaud et d'une Dominique, couple bourguignon. La division en deux comtés ne tient pas compte des trois provinces ecclésiastiques vues ci-dessus. Chaque comte a un vicomte pour le seconder : pour Arles c'est Arnulf le vicomte de Marseille et pour Avignon, c'est Nivion le vicomte de Cavaillon. Guillaume I^{er} a eu deux enfants sans descendance, Archimbaud et Boson, pendant que son frère Boson a eu deux fils, les célèbres Roubaud et Guillaume II, les vainqueurs des Maures (voir le numéro précédent), qui sont tous les deux faits Marquis de Provence, un titre militaire. Roubaud, l'aîné, hérite de son père du Comté d'Arles tandis que Guillaume II hérite de son oncle Guillaume Ier, sans descendance fertile, du Comté d'Avignon. Laissons pour l'instant Roubaud de côté et suivons le devenir de son frère Guillaume II qui



Figure 2 | Fragment de pierre tombale trouvé dans le mur de Châteaulin © S. AGUSTA-BOULAROT, Y. LEMOINE



Marc-Jacques LEDOUX
Commission extra-municipale patrimoine et culture

prend le dessus sur son frère alors qu'il n'est pas l'aîné, un mystère pas vraiment résolu, peut-être parce que le Comté d'Avignon (Venaissin) qui comprenait aussi le Comté de Forcalquier, était plus important en étendue que le Comté d'Arles qui était pourtant le plus peuplé ? (figures 3)

Nivion, vicomte de Cavaillon sous Guillaume Ier, reste vicomte lors du passage du Comté d'Avignon des mains de Guillaume I^{er} à celles de Guillaume II. Nivion et Guillaume II semblent très proches et cogèrent leurs terres. Lors de l'attribution en 941 des droits aux comtes et vicomtes par Conrad, le roi de Bourgogne, Nivion et son frère Engelran l'évêque de Cavaillon avaient reçu des droits sur une large zone incluant au moins Néoules et Garéoult. Lors de la reconquête sur les Maures, il est naturel que Guillaume II redistribue à son vicomte la zone de Néoules libérée qui lui avait été attribuée pendant l'occupation maure.

Nivion (Nevolungi ou parfois Nebelongi suivant les textes) venait du royaume bourguignon-allemand de Conrad comme la plupart des régnants en Provence, et était probablement allemand, Nibelung signifiant « ceux de la brume » en langue allemande. Un texte fondamental écrit en 1788 par Claude-François Achard, historien de la Provence, le nomme premier seigneur de Néoules (réf.2) : « La Seigneurie de ce lieu appartenait dans le X & XI^{ème} siècles à la famille des Nevelongs... ». On retrouve ce Nivion avec sa femme et ses fils dans de nombreuses chartes de la région, en particulier pour des dons au monastère de La Celle et dans une bulle du pape Serge IV où ses fils sont menacés avec Emeric l'évêque d'Aix, d'excommunication pour avoir ravagé le monastère de Montmajour près de Pertuis (réf.3). Les spécialistes de la toponymie se sont engouffrés dans une solution de facilité en donnant comme origine au nom de Néoules, Novula qui en latin signifie « terres nouvelles » alors qu'autour de l'an 1000, quand apparaît le nom de Néoules, les terres y sont défrichées depuis plus d'un millénaire (voir les villas romaines dans les numéros précédents). En fait l'origine de ce nom est plus prosaïque. Comme pour beaucoup de lieux-dits, le nom provient du nom du plus ancien propriétaire connu. Néoules viendrait de



Figure 3 | Portraits de quelques princes de l'époque

Nevolung (prononcé néoule, le v et le u étant identiques en latin), comme Garéoult vient d'une femme noble de la même époque, Garoldis, en 1033.

Par ailleurs, l'évêque Emeric d'Aix qui s'acoquine avec les trois fils de Nivion pour ravager Montmajour, donc très proche de cette famille, serait-il l'ancêtre de la grande famille Emeric habitant Néoules depuis des temps immémoriaux et qui a donné plusieurs seigneurs au village ? Mon arrière-grand-mère était une Emeric !

Parmi les nombreuses chartes de cette époque, l'une est particulièrement cocasse. Elle donne la première liste connue de quelques habitants non nobles de Néoules au début du XI^{ème} siècle (Réf 4), période où commençait à apparaître certains noms de famille alors que seuls les prénoms et quelques surnoms les précédaient : Johannes Ranberga, Bernardus Tolono, Faraldus, Pontius Aguimbalodus, Durandus, Asterius et Bernardus. Et oui, Astérix (ou Asterius) n'était pas né à Babaorum mais à Néoules...

Réf 1 : S. AGUSTA-BOULAROT, Y. LEMOINE, *Une inscription fragmentaire découverte à Néoules (Var), sur le territoire d'Arles antique...* Revue archéologique de Narbonnaise, tome 46, 2013. pp. 305-310

Réf 2 : C.-F. ACHARD, *Description historique, géographique et topographique des villes, bourgs, villages et hameaux de Provence ...*, 1787/88

Réf 3 : H. BOUCHE, *Essai sur l'Histoire de Provence suivi d'une notice des Provençaux célèbres*, Tome 1, à Marseille, de l'Imprimerie de Jean Mossy, Père & fils, Imprimeurs du Roi, de la Marine, & Libraires, à la Canebière, près du Bureau des draps, 1785

Réf 4 : B. GUERARD, *Cartulaire de l'Abbaye de Saint-Victor, charte n° 397, T.1, p. 400, 1857*

Marc-Jacques LEDOUX
Commission extra-municipale patrimoine et culture